

Transport du grain de l'Ouest—Loi

● (1440)

M. Baker (Nepean-Carleton): Parlez-vous des agriculteurs de l'Ontario ou de l'Ouest?

M. Ferguson: Je parle des agriculteurs canadiens, des vrais agriculteurs canadiens.

Bien des gens croient que l'entente sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, signée en 1897, était avantageuse pour notre pays et surtout pour l'Ouest. Je suis du même avis, parce qu'elle a contribué à la colonisation de l'Ouest et favorisé le développement de cette région de notre grand pays. En effet, une partie de ma famille est allée vers l'Ouest à l'époque de la construction de la voie ferrée et s'est installée dans les trois provinces des Prairies; certains sont même allés jusqu'en Colombie-Britannique. Cette entente est avantageuse pour le Canada parce qu'elle nous permet d'être compétitifs sur les marchés internationaux. Bien que l'établissement d'un tarif fixe, en 1897, pour le transport du grain et de la farine jusqu'à Thunder Bay, en vue de l'exportation, ait effectivement contribué au développement de l'Ouest, la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, en 1913, a révélé que la baisse extraordinaire des tarifs-marchandises maritimes constituait un événement de bien plus grande importance.

En 1896, les tarifs-maritimes avaient diminué de moitié par rapport à la période de 1870-1875. Ils ont continué à diminuer jusqu'en 1908, tandis que les prix de gros augmentaient. Le prix du fer et de l'acier, qui déterminait en grande partie les coûts des chemins de fer et de l'outillage agricole, diminuait régulièrement par rapport à la valeur des produits agricoles et les taux d'intérêt étaient les plus bas jamais enregistrés. L'investisseur britannique était prêt à prêter des sommes sans précédent au nouveau monde. L'heure du Canada était enfin arrivée. Entre 1896 et la Première guerre mondiale, les provinces des Prairies ont attiré un million de nouveaux colons et la production du blé est passée de 20 millions à environ 200 millions de boisseaux.

En 1930, le développement du réseau ferroviaire des Prairies atteignait son point culminant, puisqu'il y avait environ 19,250 milles de voie. On dénombrait 300,000 exploitations agricoles en activité. Au Canada, à l'heure actuelle, il n'y a que près de 318,000 exploitations agricoles recensées dans tout le pays. Bien entendu, ces exploitations utilisaient beaucoup de main-d'œuvre. Les équipes chargées des moissons se composaient de 15 à 20 hommes qui utilisaient du matériel de battage et des moteurs à vapeur. On utilisait également des chevaux, environ un million pour tout le pays, pour transporter en chariot le grain jusqu'aux silos.

Le port de Churchill a ouvert en 1931 et le tarif statutaire pour les céréales d'exportation a été étendu à ce port. Le tarif du Nid-de-Corbeau de 1897 s'appliquait donc au CN, au CP et aux quatre ports de l'Ouest. C'est dans les années 1930 qu'ont commencé des changements importants dans les exploitations familiales en raison de l'apparition du tracteur et du camion. Les fermiers sont devenus plus efficaces et plus productifs et bien des services indispensables à une production agricole efficace se sont concentrés dans les divers centres urbains, où ils étaient plus faciles de les assurer. On a donc assisté à une migration du secteur agricole vers les villes. De ce fait, l'élément rural, en Saskatchewan en particulier, est passé

de 84 p. 100 de la population totale en 1901 à 54 p. 100 en 1966 et à environ 20 p. 100 aujourd'hui.

En fait, un examen des tendances et du développement social et économique en Saskatchewan depuis 1897 montre que le tarif du Nid-de-Corbeau n'a pas beaucoup aidé à maintenir le mode de vie rural préconisé par certains. L'existence d'un tarif ferroviaire fixe pour le transport des céréales pendant 86 ans n'a pas empêché l'exode rural puisqu'il n'y a plus, maintenant, que 20 p. 100 de ruraux contre 84 p. 100 en 1901. La même tendance a été observée dans les autres provinces du Canada et ce n'est absolument pas une caractéristique des provinces de l'Ouest. Ce tarif n'a pas empêché la concentration des exploitations, en taille et en nombre absolu. Il n'a pas empêché non plus la réduction du nombre des silos et des points d'expédition, qui ont diminué de 50 p. 100 depuis 1930, ni la mort des petites localités. Cela s'est produit dans d'autres parties du pays également. Les silos ruraux en Ontario, par exemple, avaient des systèmes élévateurs qui pouvaient déplacer environ 1,000 boisseaux à l'heure. Il y a maintenant beaucoup de systèmes élévateurs ayant des capacités de 5,000 ou 10,000 boisseaux à l'heure. Cette évolution a entraîné la disparition des silos les plus petits et des petites compagnies. Des facteurs comme le développement du réseau routier et l'électrification ont eu un effet beaucoup plus marqué sur les petites localités que le tarif-marchandises. Le regroupement des écoles, des centres médicaux, des journaux, des bureaux de poste, des distributeurs de carburant en vrac et des concessionnaires de matériel agricole s'est effectué sur la même échelle dans toutes les régions du Canada.

Il serait faux de conclure que ces tendances ont entravé la croissance et le développement des Prairies. Ce n'est pas du tout le cas. En fait, le développement des Prairies, particulièrement la diversification dans des domaines comme la mise en valeur des richesses minérales et pétrolières, les a placées dans une situation enviable par comparaison à la majorité des autres provinces canadiennes. Selon la *Prairie Rail Action Committee*, «Quoi que montrent ces tendances par ailleurs, elles prouvent que les Prairies sont dynamiques, et desservies par des zones urbaines agréables, modernes, modérément grandes et en expansion».

Voyons de plus près ce qui se passe dans les Prairies. Les superficies cultivées n'ont jamais cessé d'augmenter. La superficie moyenne d'une exploitation agricole, en Saskatchewan notamment, est passée de 686 acres en 1961 à 939 en 1976. Aujourd'hui, elle est d'environ 1,000 acres. Et le même phénomène vaut pour l'Ontario et l'Est du Canada en général.

En 1941, on comptait 138,173 exploitations agricoles en Saskatchewan. Il n'y en avait plus que 112,018 en 1951. Et en 1981, ce nombre était tombé à 67,318, une baisse de 40 p. 100 en 30 ans. Le nombre d'exploitations agricoles de plus de 1,600 acres est passé à 9,055 en 1981 comparativement à 2,931 en 1951, une augmentation d'environ 300 p. 100. Et il y a environ 145,000 agriculteurs qui détiennent un permis de la Commission canadienne du blé dans les Prairies. Il y en avait environ 300,000 en 1930. Le cinquième seulement des 145,000 détenteurs de permis produisent actuellement environ 50 p. 100 du grain.

L'agriculture dans les Prairies en 1983 n'est donc plus du tout ce qu'elle était en 1930. Et cela ne vaut pas seulement pour les agriculteurs des Prairies. Les exploitations agricoles ont davantage besoin de capitaux que de main-d'œuvre. Un